

REGLEMENT FINANCIER 2024 – 2025 ECOLE SAINT AUGUSTIN

1) FRAIS DE DOSSIER

Inscription : 110 € par chèque au dépôt du dossier d'inscription Réinscription : 90 € par chèque au dépôt du dossier de réinscription

2) **CONTRIBUTION DES FAMILLES SUR 10 MOIS**

	1 ^{er} Enfant	2ème Enfant	3ème Enfant
Contribution scolaire	853 €	773 €	732 €
Forfait intervenants	194 €	194 €	194 €
Forfait Projets / Activités pédagogiques *	140 €	140 €	140 €
Montant total annuel	1 187 €	1 107 €	1 066 €

^{*} Ce forfait sera régularisé en fin d'année scolaire en fonction des sorties réalisées.

3) **DEMI-PENSION**

FORMULE	Coût du	
	Repas	
3 ou 4 repas/semaine	7,81 € *	
1 ou 2 repas/semaine	8,61 € *	
Repas occasionnel	8,82 € *	

^{*} Le prix du repas inclut le contenu de l'assiette, les fluides (eau et électricité), les frais de personnel et de surveillance.

4) GARDERIE / ÉTUDE

<u>Garderie</u> 7 h 30 - 8 h 20 <u>Etude 1</u>: 16 h 30 - 17 h 30 <u>Etude 2</u>: 17 h 30 - 17 h 55

GARDERIE DU MATIN

Forfait annuel : 160 € Occasionnel : 3.50 €

ETUDE DU SOIR

17H30	17H55
100 €	140 €
160 €	200 €
200 €	240 €
250 €	290 €
4€	5.50 €
	100 € 160 € 200 € 250 €